



BUDGET 2022

LE DISCOURS DU MAIRE



DISCOURS SUR
LE BUDGET 2022

Présenté par le maire
monsieur Donald Rheault
le 20 décembre 2021



Chères citoyennes et citoyens de Préissac,

Le nouveau conseil municipal est très fier et solidaire de vous présenter le budget 2022, ainsi que le programme triennal des immobilisations.

L'arrivée de nouvelles personnes au conseil municipal, élues tout dernièrement, et ajouter à cela un nouveau rôle d'évaluation pour les 3 prochaines années, nous apportent de beaux défis à relever.

Le budget que nous vous déposons ce soir, se veut un budget d'équité entre les 3 différentes sources de revenus de taxes foncières qui composent le budget. Le résidentiel, le commercial et l'industriel.

Nous portons une attention particulière à la qualité des services offerts, tout en respectant notre capacité de payer.

Le conseil est donc fier de vous annoncer que la charge fiscale moyenne pour les différentes catégories d'immeubles a été limitée à une hausse de 3% pour l'année 2022.

Les décisions ont été prises dans un souci de transparence et de rigueur et ce, dans l'intérêt de nous tous.

Il faut mentionner que la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale de notre municipalité passe de 236 082 \$, selon les données à la veille du dépôt du rôle d'évaluation, à 258 379 \$ en 2022. Soit une hausse de 9,5%.

Nous vous présentons un budget équilibré qui s'élève à 2 474 641 \$.

Rappelons que les taxes foncières demeurent la principale source de revenus pour une municipalité.

Nous continuons de faire des économies grâce aux ententes de services avec d'autres municipalités, entre autres pour la collecte des matières résiduelles et le contingent de nos équipements avec la municipalité voisine.

Au cours de la dernière année, la pandémie, avec quelques semaines de couvre-feu, a eu l'effet de modifier les réunions du conseil afin de pouvoir rejoindre nos citoyennes et citoyens. Mais cela n'a pas empêché le conseil de faire des actions pour l'amélioration de nos chemins, et nous prévoyons encore des sommes importantes pour nos routes qui, malheureusement, n'ont pu être faites en 2021. La création de nos comités de travail, sur le camping et la station de lavage a apporté des orientations bien intéressantes, dont l'achat d'une autre station de lavage pour le secteur Tancred, nous tenons à remercier les personnes qui se sont impliquées dans ces comités.

Malgré les mesures sanitaires, on a pu organiser des activités en 2021. La fête estivale a connu un vif succès. Nous pensons que les gens avaient hâte de se voir. Même chose concernant la journée à la plage en juillet dernier.

Les différents sentiers de marche et de vélos, ont été améliorés pour nos adeptes de ces activités qui ne cessent d'augmenter.

Le centre communautaire nous a occupé pendant l'année 2021. L'équipe du bureau a fait un travail colossal pour trouver des fonds, afin de réduire la contribution de nos citoyennes et citoyens. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en attente d'une contribution d'un programme du fédéral. Mais nous sommes confiants d'une réponse positive.

Dans le budget que nous vous déposons ce soir, le conseil prévoit des sommes importantes pour le rechargement et l'amélioration de nos routes qui n'ont pu être faites en 2021. Nous prévoyons faire l'analyse des fosses septiques sur notre territoire, car des enjeux environnementaux sont préoccupants pour nos lacs. Du côté de nos pompiers, on prévoit l'achat d'un nouveau véhicule afin de mieux intervenir lors de sinistre. On continuera à améliorer nos sentiers de marche et de vélos. Un montant est prévu pour l'amélioration de notre parc plein air qui manque un peu d'amour. Aussi, des montants sont prévus pour un programme de développement économique afin de favoriser la création de nouvelles entreprises sur notre territoire. Évidemment, nous ne pouvons passer sous silence la beauté de notre municipalité, c'est pourquoi nous prévoyons des sommes pour l'embellissement encore cette année.

Le projet de maison de la culture dans le secteur Tancredé, se continuera mais pour l'année 2023. Le projet de centre communautaire en 2022, nous occupera passablement. Mais entre-temps, le conseil pourra faire quelques démarches avec nos citoyennes et citoyens qui sont visés par ce beau projet.

Tel que mentionné au début du discours, la charge fiscale moyenne pour les différentes catégories d'immeubles a été limitée à 3%. Le taux de taxes pour les immeubles résidentiels sera abaissé de 0,046 \$, passant de 0,7809 \$ à 0,7349 \$ du 100 \$ d'évaluation, pour les immeubles non résidentiels le taux passe de 1,9805 \$ à 2,1915 \$ du 100 \$, et pour les immeubles industriels de 2,640 \$ à 2,9213 \$ du 100 \$. Pour ces deux dernières catégories d'immeubles, le conseil devra adopter un règlement en février prochain afin de rembourser la différence des taxes pour respecter l'objectif de majoration de 3% par rapport à la taxation de 2021. Ceci annonce une volonté politique du conseil pour supporter nos commerces. Ce fût un exercice assez intense pour les nouvelles élues et nouveaux élus. Sommes toutes, nous aurons un budget sensiblement le même que l'an passé, l'objectif est d'avoir une équité avec l'ensemble de nos contribuables tout en assurant des services municipaux de qualité.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour leurs implications dans un contexte d'échéancier très serré pour la préparation du budget, le dévouement de l'équipe de direction, merci aux employés de bureau, l'inspecteur, les agentes de développement, les employés de voirie, nos étudiantes et étudiants, pompiers, premier répondants, bénévoles, organismes communautaires, citoyennes et citoyens, industries et les commerces.

Au nom du conseil, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2022. Une belle année d'entraide et de solidarité pour tous nos citoyennes et citoyens.

Nous avons une belle municipalité où il fait bon vivre.

Solidarité

Le maire,

Donald Rheault

TABLEAU 1

BUDGET 2022

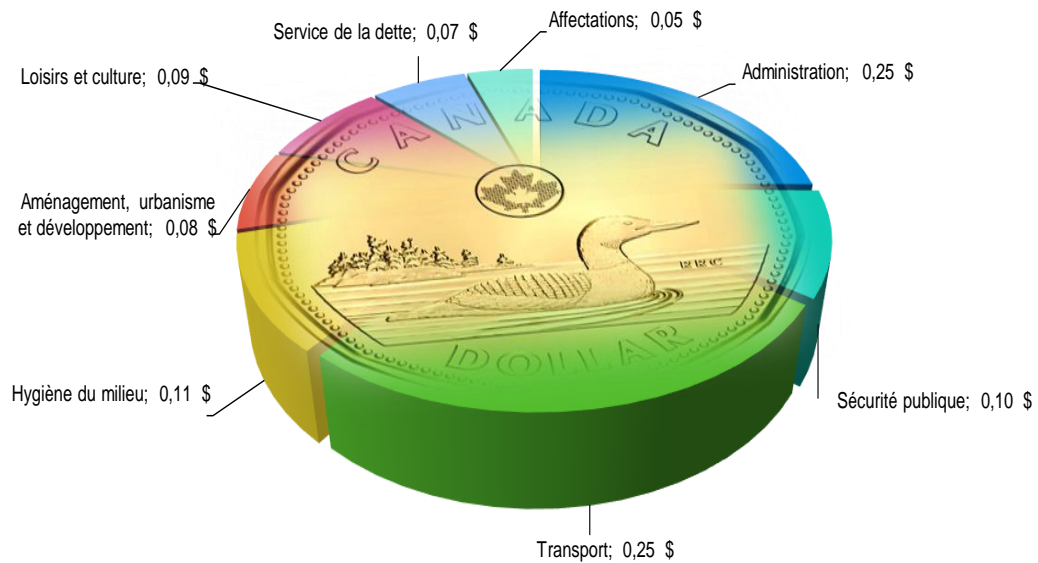
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2021	Budget 2022	Variation %	Variation \$
REVENUS				
TAXES	2 240 631	2 280 734	1,79%	40 103
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	2 500	2 500	0,00%	0
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	51 962	58 439	12,46%	6 477
IMPOSITION DE DROITS, AMENDES, PÉNALITÉS, INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	39 900	39 500	-1,00%	-400
TRANSFERTS	105 228	93 468	-11,18%	-11 760
	2 440 221	2 474 641	1,41%	34 420
DÉPENSES				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	612 992	624 999	1,96%	12 007
SÉCURITÉ PUBLIQUE	296 497	249 073	-15,99%	-47 424
TRANSPORT	586 679	612 305	4,37%	25 626
HYGIÈNE DU MILIEU	214 691	263 178	22,58%	48 487
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT	147 520	196 271	33,05%	48 751
LOISIRS ET CULTURE	228 157	224 548	-1,58%	-3 609
FRAIS DE FINANCEMENT	68 175	64 918	-4,78%	-3 257
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	285 510	239 351	-16,17%	-46 159
	2 440 221	2 474 641	1,41%	34 420

TABLEAU 2

BUDGET 2022

Pour chaque dollar dépensé



Administration :	Conseil, administration générale, greffe, évaluation
Sécurité publique :	Sûreté du Québec, sécurité incendie, sécurité civile
Transport :	Voirie, enlèvement de la neige, éclairage des rues, transport collectif (quote-part aéroport)
Hygiène du milieu :	Matières résiduelles, protection de l'environnement
Aménagement, urbanisme et développement :	Aménagement du territoire, urbanisme, développement économique et tourisme
Loisirs et culture :	Centre communautaire, patinoire, parcs, activités de loisir, bibliothèque, autres (activités culturelles)
Service de la dette :	Capital et intérêts sur la dette à long terme, autres frais (emprunt temporaire)
Affectations :	Remboursement au fonds de roulement, transfert à l'état des activités d'investissements

TABLEAU 3

BUDGET 2022

CHARGE FISCALE MOYENNE D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

	Charge fiscale 2021 \$	Valeur moyenne d'une résidence 2022 \$	Charge fiscale 2022 \$	Variation \$	Variation %
Résidence unifamiliale	1 844	258 379	1 899	55	3,0%
la veille du dépôt du rôle triennal 2022-2023-2024					

ÉVOLUTION DES TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

CATÉGORIE DE TAUX	2018	2019	2020	2021	2022	Variation \$	Variation %
Résiduel	0,7922	0,7656	0,7809	0,7809	0,7349	-0,0460	-6,3%
Immeubles non résidentiels (INR)	1,9022	1,9417	1,9805	1,9805	2,1915	0,2110	9,6%
Industriel	2,4687	2,5883	2,6400	2,6400	2,9213	0,2813	9,6%

TABLEAU 4		BUDGET 2022		
PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024				
Dépenses d'immobilisation par fonction	2022	2023	2024	Total
Sécurité publique	100 000	50 000	-	150 000
Transport	155 000	100 000	100 000	355 000
Hygiène du milieu	5 000	-	-	5 000
Aménagement, urbanisme et développement	35 000	-	-	35 000
Loisirs et culture	3 888 000	150 000	-	4 038 000
	4 183 000	300 000	100 000	4 583 000
Mode de financement	2022	2023	2024	Total
Emprunt LT à la charge des contribuables	379 425	-	-	379 425
Emprunt LT à la charge du gouvernement	2 265 575	-	-	2 265 575
Excédent non affecté	50 000	75 000	-	125 000
Fonds de roulement	80 000	110 000	60 000	250 000
Subventions versées comptant	573 000	95 000	20 000	688 000
Subvention programme fédéral	495 000	-	-	495 000
Contribution secteur privé	250 000	-	-	250 000
Taxe foncière générale	90 000	-	-	90 000
Voies publiques-GS	-	20 000	20 000	40 000
	4 183 000	300 000	100 000	4 583 000

TABLEAU 5

BUDGET 2022

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

No Projet	Dépenses d'immobilisation par projet	2022	2023	2024	Total
SEC101	Aménagement de caserne	20 000			20 000
	<i>Subvention versée comptant</i>	20 000			20 000
SEC102	Achat de véhicule	80 000	50 000		130 000
	<i>Fonds de roulement</i>	80 000	50 000		130 000
TRA101	Amélioration des chemins	100 000	100 000	100 000	300 000
	<i>Taxe foncière générale</i>	80 000			80 000
	<i>Subvention versée comptant</i>	20 000	20 000	20 000	60 000
	<i>Fonds réfection et entretien voies publiques</i>		20 000	20 000	40 000
	<i>Fonds de roulement</i>		60 000	60 000	120 000
TRA103	Bâtiment pour réserve sable à glace (707, ave du Lac)	55 000			55 000
	<i>Subvention versée comptant</i>	55 000			55 000
HYG101	Achat de conteneurs pour déchets et matières recyclables	5 000			5 000
	<i>Excédent non affecté</i>	5 000			5 000
AME101	Aménagement paysager (fleurons)	5 000			5 000
	<i>Excédent non affecté</i>	5 000			5 000
AME102	Sentiers de la roche et des 3 lacs	5 000			5 000
	<i>Taxe foncière générale</i>	5 000			5 000
AME103	Sentiers de vélos	5 000			5 000
	<i>Taxe foncière générale</i>	5 000			5 000
AME104	Aménagement du parc plein air	20 000			20 000
	<i>Excédent non affecté</i>	20 000			20 000
LOI101	Construction d'un nouveau centre communautaire (sondage 1)	3 868 000			3 868 000
	<i>Contribution secteur privé</i>	250 000			250 000
	<i>Emprunt à long terme à la charge du gouvernement</i>	2 265 575			2 265 575
	<i>Emprunt à long terme à la charge des contribuables</i>	379 425			379 425
	<i>Subvention versée comptant</i>	478 000			478 000
	<i>Subvention programme fédéral</i>	495 000			495 000
LOI102	Étude approvisionnement en eau centre communautaire	20 000			20 000
	<i>Excédent non affecté</i>	20 000			20 000
LOI103	Secteur Tancredé - Maison de la culture		150 000		150 000
	<i>Excédent non affecté</i>		75 000		75 000
	<i>Subvention versée comptant</i>		75 000		75 000
		4 183 000	300 000	100 000	4 583 000